



Visa parent étranger d'enfant français mineur refusé

Par Youssouf

Bonjour,

Je viens demander conseil car mon conjoint s'est vu refusé le visa pour parent étranger d'enfant français mineur sous le motif que le père n'a pas apporté d'éléments qui prouvent de la contribution à l'entretien de l'enfant. Mon mari vit à l'étranger et depuis la naissance de notre fille qui a 6 mois désormais, il me verse 50? mais sur mon compte que j'ai ouvert à l'étranger pour éviter les frais de transfert qui sont élevés. Je voulais utiliser cet argent pour le futur de l'enfant, cependant pour l'ambassade cela n'est pas suffisant car je pense que l'argent doit être transféré en France pour montrer qu'il sert comme pension alimentaire actuelle et non futur. Je ne sais pas si mon dossier présente des chances pour que je puisse faire un recours. Je n'ai pas assez d'argent pour prendre un avocat. Merci pour votre retour.

Modifier